

MARCHÉS BOURSIERS 2008

Après les turbulences...

DE FORTES TURBULENCES ONT SECOUÉ LE MARCHÉ BOURSIER EN 2007, EN PARTICULIER AU COURS DE L'ÉTÉ. MAIS, DANS L'ENSEMBLE, L'ANNÉE BOURSIÈRE A TOUT DE MÊME RÉCOMPENSÉ LES INVESTISSEURS PATIENTS ET DISCIPLINÉS QUI N'ONT PAS CÉDÉ À LA PANIQUE.

GILLES DROUIN

Journaliste

Le marché boursier canadien a procuré un rendement de 8,5% entre janvier et septembre, malgré une chute estivale de l'ordre de 15%», remarque Luc Girard, directeur du groupe Conseils en portefeuille, services aux particuliers, chez les Valeurs mobilières Desjardins (VMD).

L'indice boursier phare pour le Canada, le TSX 300, a en effet repris la plus grande partie du terrain perdu pour livrer un très bon rendement, d'un point de vue historique. Les investisseurs chevronnés, comme Warren Buffett, estiment généralement qu'un gain annuel de 8% du portefeuille est bon. «Chaque fois que le marché surpasse cette fourchette, note Luc Girard, il dépasse les attentes. C'est le cas jusqu'ici (octobre) et 2007 s'inscrit bien dans la tendance des dernières années en dépit de la plus grande volatilité.»

UN CHOC PSYCHOLOGIQUE

Le sang-froid et la discipline demeurent des vertus essentielles pour l'investisseur qui aura encore avantage à les cultiver, particulièrement pour le reste de l'année et le début de 2008. «Nous avons encaissé un choc psychologique au cours de l'été et il reste à voir si le coup ne se transformera pas en choc économique», avance Luc Girard.

Le choc psychologique remet le compteur à zéro, mais les marchés reprendront de la vigueur si la situation économique ne se détériore pas.

Dans un premier temps, tous les effets de la crise des prêts hypothécaires à haut risque, qui a frappé le marché immobilier américain, ne se sont pas encore évaporés et les marchés boursiers pourraient s'en ressentir au fur et à mesure qu'il sera possible de mieux quantifier le poids des créances douteuses. Les mauvaises nouvelles de ce côté pourraient secouer encore un peu le marché boursier.

Toutefois, Luc Girard s'inquiète davantage des effets sur les consommateurs de la crise immobilière aux États-Unis. «Cette crise a augmenté les risques de récession chez nos voisins du Sud, ce qui constituerait un choc économique cette fois», prévient-il. Au début de l'automne, l'économie américaine montrait des signes évidents de ralentissement et les économistes du Mouvement Desjardins estimaient les risques d'une récession à 40%.

Cette menace pèsera sur les marchés boursiers et les VMD estiment que le TSX 300 devrait terminer l'année 2007 à 13 900, soit le même niveau qu'à la fin de septembre. D'ici la fin de l'année, la Réserve fédérale américaine (Fed) n'aura pas tellement le choix d'abaisser son taux directeur afin de soulager les consommateurs américains.

BEAU TEMPS JUSQU'EN 2010 ?

Une fois ce gros nuage dissipé, soit la menace d'une récession américaine qui affecterait l'économie mondiale, les marchés devraient présenter des perspectives intéressantes pour 2008. Mieux encore, les VMD avancent la possibilité d'un cycle économique étendu qui pourrait porter les marchés boursiers canadiens jusqu'en 2010, avec des gains annuels de l'ordre de 8% à 10%. Le Canada jouit d'une belle position. «La crise du crédit est nettement moins dramatique et notre économie est liée à la demande de ressources naturelles en provenance de la Chine et de l'Inde», remarque Luc Girard. Nous croyons que le TSX 300



Pierre Bédard

Luc Girard, directeur du groupe Conseils en portefeuille, services aux particuliers, Valeurs mobilières Desjardins

pourrait terminer 2008 entre 15 000 et 15 600 points.»

Dans ce contexte, le groupe Conseils en portefeuilles des VMD chérit quelques secteurs et quelques titres en particulier. «Le secteur des matériaux nous semble encore intéressant», lance Luc Girard. Il aime, entre autres, Hudbay Mineral (HBM, Tor), qui a bien fait depuis l'an dernier (hausse de 16,7%) et qui pourrait encore monter. Le producteur de molybdène Thompson Creek Metals (TCM, Tor) est un autre titre à considérer, compte tenu de la hausse du prix de ce minerai qui durcit l'acier.

« Tout investisseur doit aussi être présent dans le secteur de l'énergie », ajoute Luc Girard. Nexen (NXY, Tor) est parmi les titres favoris de la filiale de Desjardins. « Cette société offre un potentiel de croissance parmi les plus intéressants du secteur en Amérique du Nord », explique Luc Girard, qui estime que le prix du pétrole n'a pas fini d'augmenter. Il suggère d'ailleurs une façon indirecte d'investir dans le pétrole : l'immobilier en Alberta. Des titres comme Boardwalk (BEL.UN, Tor), Melcor Developments (MRD, Tor) et Mainstreet Equity (MEQ, Tor) retiennent son attention.

La faiblesse du dollar américain milite en faveur du secteur aurifère. En effet, il y a toujours une corrélation directe entre le prix de l'or et la valeur du dollar américain. Quand celui-ci baisse, le prix de l'once d'or augmente toujours d'une valeur équivalente. « Le secteur aurifère commence à bouger », note le directeur, qui réitère son intérêt pour Kinross Gold (K, Tor).

Une fois ce gros nuage dissipé [...] les VMD avancent la possibilité d'un cycle économique étendu qui pourrait porter les marchés boursiers canadiens jusqu'en 2010, avec des gains annuels de l'ordre de 8% à 10%.

Incidemment, la parité avec le dollar américain rend encore plus attrayante la diversification vers le marché boursier américain pour les investisseurs à long terme. Ici aussi, une sélection rigoureuse est primordiale. Parmi les titres favoris des VMD, on remarque, entre autres, AT&T (T, NYSE), propulsé par le sans-fil, Caterpillar (CAT, NYSE), un industriel qui profite de la vigueur chinoise, et Alcoa (AA, NYSE), qui bénéficie de la gourmandise de l'économie chinoise pour l'aluminium.

Enfin, toujours à long terme, les titres des sociétés du secteur financier demeurent également de belles occasions, en particulier les compagnies d'assurances qui sont moins exposées à la crise du crédit. « Les financières devraient bien faire et il s'agit d'un secteur défensif, analyse Luc Girard. Nous préférons les assureurs parce que leurs investissements sont bien diversifiés. » Parmi les titres favoris des VMD se trouvent Manulife (MFC, TOR) et Sun Life (SLF, Tor). Les deux sociétés sont implantées sur la scène internationale, entre autres en Chine.

Luc Girard croit toutefois que tout investisseur devrait d'abord et avant tout bien se connaître afin d'établir un portefeuille diversifié et axé sur le long terme. « Il faut être patient lors des baisses parce que, à long terme, un bon portefeuille reprend toujours le terrain perdu et procure un bon rendement », conclut-il. ■

FISCALITÉ

UNE NOUVEAUTÉ À COMPTER DE L'ANNÉE D'IMPOSITION 2007

Suite de la page 12.

disponible à compter de janvier 2008¹. Le ministère du Revenu du Québec n'a pas encore indiqué le numéro et le nom du formulaire. Aux fins des impôts du Québec, les conjoints admissibles pourront faire un choix distinct de celui du fédéral.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR REVENU DE PENSION

À la suite du fractionnement du revenu de pension, les deux conjoints pourront éventuellement se prévaloir du crédit d'impôt pour revenu de pension sous réserve de l'âge du conjoint auquel le revenu de pension est attribué et sous réserve de la limite du revenu familial au Québec.

Par exemple, si un particulier de 67 ans reçoit un paiement d'un FERR de 10 000 \$ et qu'il attribue 50% de ce montant à son conjoint de 63 ans, ce dernier ne pourra pas profiter du crédit d'impôt pour revenu de pension au fédéral puisqu'il n'a pas 65 ans. Toutefois, au Québec, le montant attribué au

conjoint sera admissible au crédit d'impôt pour revenus de pension, mais le crédit pour revenu de pension du couple sera sujet à la limite du revenu des deux conjoints (29 290 \$ pour 2007).

CALCUL DES ACOMPTES PROVISIONNELS

Au fédéral, un particulier pourra évaluer son impôt à payer pour l'année en tenant compte du fractionnement prévu du revenu de pension s'il choisit la méthode de l'estimation des revenus de l'année en cours.

Par contre, au Québec le calcul des acomptes provisionnels ne tiendra pas compte du fractionnement du revenu de pension.

AUTRES EFFETS POSITIFS DU FRACTIONNEMENT DU REVENU DE PENSION

En plus de réduire les impôts à payer du couple, le fractionnement du revenu de

pension peut procurer d'autres avantages importants pour le couple. Au fédéral, il pourra influencer le montant de crédit en raison de l'âge et le remboursement des prestations de la Sécurité de la vieillesse. Au Québec, il pourra avoir une influence sur la cotisation au Fonds des services de santé.

Le fractionnement du revenu de pension pourra permettre au conjoint auquel le revenu de pension est attribué de cotiser à son REER en fonction de ses droits de cotisation inutilisés et annuler ou réduire l'impôt à payer sur le revenu de pension attribué. ■

1. Une ligne sera prévue dans la déclaration de revenu pour déduire ou inclure le montant transféré, selon le cas. Il sera possible, dès décembre, d'obtenir le formulaire sur le site Internet de l'Agence du revenu du Canada, dans le guide d'accompagnement ou à partir des logiciels de déclaration de revenu.